**Projet des résolutions arrêtées le XX/XX/XXXX**

**Assemblée Générale Ordinaire du** *DATE DE L’ASSEMBLEE*

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier approuve les comptes de l'exercice clos le XX XXXXXXX XXXX, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

ou

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le XX XXXXXX XXXX, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.  
En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**Deuxième Résolution**

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du XX XX XXXX, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l’exercice XXXX de la manière suivante :

*- par exemple en report à nouveau positif ou négatif ;*

*- et/ou sur des actions ciblées.*

**Troisième Résolution**

*En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide*, *pour la saison XXXX/XXXX de fixer les tarifs et droits d’engagements pour les finales départementales/interdépartementales/régionales conformément au tableau ci-dessous (prix en euros) :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Individuels** | **Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)** | **Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus** |
| *Indiquer les catégories* | XX | XX | XX |
| ***Indiquer les catégories*** | XX | XX | XX |
| ***Indiquer les catégories*** | XX | XX | XX |

**Quatrième Résolution**

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison XXXX/XXXX de fixer le montant de la/des cotisations annuelles des associations affiliées à X €.

**Sixième Résolution**

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d’adopter le budget de l’exercice XXXX-XXXX tel que présenté.

**Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

NB : d’autres résolutions peuvent être ajoutées en tant que de besoin